



COLLOQUE INTERNATIONAL APPEL À COMMUNICATIONS

La date limite de soumission des propositions est prolongée au vendredi 20 avril 2018.

Quel type de travail pour le futur ? Perturbations, expérimentations et re-régulation

Dans le cadre de son nouveau projet de partenariat sur l'expérimentation institutionnelle et l'amélioration du travail, le **Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail** (le CRIMT), avec son réseau international de centres partenaires et de chercheurs.euse.s associés, organise un colloque sur les changements qui perturbent le monde du travail et entraînent une re-régulation du travail et de l'emploi **et** sur les formes d'expérimentation organisationnelle et institutionnelle liées à ces processus de changement et de re-régulation.

Ce colloque se tiendra du **jeudi 25 au samedi 27 octobre 2018** à **HEC Montréal** (Montréal, Canada).

Les institutions de régulation du travail et de l'emploi semblent déphasées par rapport aux changements qui perturbent le monde du travail. Alors que tous et toutes aspirent à un travail de meilleure qualité, ce désir se heurte à une réalité souvent bien différente, caractérisée par la fragmentation du travail, l'exacerbation des inégalités et des discriminations, l'éclatement des lieux de travail, le recul de la protection sociale, la désagrégation des communautés et les asymétries de pouvoir.

Si les effets perturbateurs engendrés par des décennies de régime néolibéral sont très visibles, ils ouvrent aussi des espaces à différentes formes d'expérimentations. Dans des contextes organisationnels et institutionnels variés, les acteurs collectifs (entreprises, gouvernements, syndicats, associations, agences de conseil ou de développement, ONG) cherchent à expérimenter de nouvelles formes de régulation du travail et de l'emploi. Les enjeux sont de taille puisque ces expérimentations, souvent conduites dans des conditions de forte incertitude et aboutissant à des résultats contrastés, influenceront sur l'organisation future de nos économies et de nos communautés. D'où l'importance de partager nos connaissances sur les processus de changement, de re-régulation et d'expérimentation en cours, et d'aménager des espaces d'échange et d'apprentissage réunissant des universitaires et des acteurs du milieu.

Ce colloque sollicite des contributions originales de chercheurs et de praticiens sur deux thèmes liés : 1) les changements qui perturbent le monde du travail et entraînent une re-régulation du travail et de l'emploi et 2) les formes d'expérimentation organisationnelle et institutionnelle liées à ces processus de changement et de re-régulation.

Thème 1 : les changements qui perturbent et entraînent une re-régulation du travail et de l'emploi

En ce qui concerne le premier thème, les contributions susceptibles d'éclairer notre compréhension de l'impact des perturbations suivantes sur la re-régulation du travail et de l'emploi sont tout particulièrement sollicitées :

- i) les technologies et plateformes numériques, lesquelles redéfinissent la structure des entreprises, la nature de l'organisation du travail et les frontières de la relation d'emploi ;
- ii) la vision d'un État protecteur et d'une politique publique visant à promouvoir plus de liberté au travail, laquelle cède du terrain aux « projets de libre marché », centré sur la libéralisation des marchés, le repli de l'État providence et la « nouvelle gestion publique » ;
- iii) la redéfinition des frontières de l'entreprise (fruit de changements en cascade en termes d'impartition, de financiarisation, de mondialisation, etc.), laquelle affecte les mécanismes traditionnels de régulation, le droit du travail et la représentation collective ;
- iv) la reconfiguration des réseaux mondiaux de production et les conflits autour des politiques commerciales, laquelle ré-étalonnent les normes de gouvernance du travail qui tendent à se déplacer - dans le même temps - vers les niveaux internationaux et infranationaux ;
- v) les exigences du développement durable, lesquelles soulèvent des défis sur le plan des politiques publiques, de la création d'emplois verts, de l'émergence de nouvelles qualifications et de la pérennisation des communautés ;
- vi) le phénomène d'inclusion et d'exclusion, lequel découle d'inégalités croissantes, de précarisation des marchés, de discriminations, de marginalisation au sein des mécanismes de représentation, de progression du discours populiste et d'abus de pouvoir et de position transforme les identités, les valeurs, les manifestations de solidarité et contribue, tantôt à l'érosion des alliances politiques traditionnelles, tantôt à en faire éclore de nouvelles.

Thème 2 : les formes d'expérimentation organisationnelle et institutionnelle qu'engendrent ces processus de changement et de re-régulation

Les changements profonds mentionnés ci-dessus, de même que les ruptures dans les modes traditionnels de régulation du travail et de l'emploi ouvrent des espaces d'expérimentation organisationnelle et institutionnelle. Ce passage peut se produire, notamment, par le biais de la recomposition des règles et des modes de gouvernance, l'expérimentation politique et entrepreneuriale et la recherche de nouvelles approches dans la régulation du travail et de l'emploi.

Les contributions sur le second thème nous aideront à mieux comprendre les processus d'expérimentation en cours, ainsi que l'hétérogénéité de leurs résultats. Parmi les exemples susceptibles d'illustrer les impacts tantôt positifs, tantôt négatifs de ces expérimentations, citons :

- les processus de transition vers l'économie numérique et les emplois verts ;
- la recherche de nouvelles formes de solidarité, de partage des risques et de formation dans des marchés dé- et re-régulés, par exemple dans les secteurs des soins aux personnes ou dans l'économie de plateformes ;
- les tentatives de correction des inégalités et des problèmes d'équité non prises en charge par les dispositifs organisationnels et institutionnels existants, au travers par exemple le recours à des nouveaux outils, mécanismes d'expression et acteurs ;
- le remodelage, à plusieurs niveaux, des modes de gouvernance dans les entreprises et leurs chaînes de valeur, de même que dans les régions et les branches d'activité, tant dans les économies développées qu'émergentes ;
- le droit d'expression des personnes au travail et de leur représentation collective dans les secteurs traditionnels ou émergents ;

- le développement d'écosystèmes urbains et régionaux pour le développement des compétences, l'innovation et la modernisation des entreprises ;
- les nouvelles articulations entre les sources, les formes et les niveaux de protections et les mécanismes juridiques, qu'elles s'opèrent *via* les droits constitutionnels, les normes légales, la jurisprudence ou les recours administratifs, en combinant droit « dur » (*hard law*) et « souple » (*soft law*) ;
- la mobilisation par les acteurs traditionnels et émergents de nouveaux outils, formes organisationnelles et aptitudes pour pouvoir s'engager dans de telles expérimentations.

Sur ces deux thèmes, sont tout particulièrement sollicitées les contributions qui favoriseront : 1) une meilleure connaissance des pratiques et des politiques susceptibles de mener à une amélioration ou détérioration des lieux de travail, des communautés et des sociétés, dans les économies développées aussi bien qu'émergentes ; 2) l'analyse intersectionnelle concernant leurs effets transversaux sur l'égalité, la justice sociale, la diversité, l'inclusion et la démocratie ; 3) l'analyse comparative et pluridisciplinaire. Le Projet de partenariat valorise la diversité dans les communautés qu'il rassemble et s'engage à favoriser l'inclusion et l'équité dans les activités au programme de ce colloque.

Soumission des propositions

Sont invités à soumettre des contributions originales et des propositions d'ateliers (en anglais ou français) : les chercheurs, les étudiants gradués, les décideurs politiques, les acteurs du monde du travail ou autres parties prenantes.

Au-delà des propositions individuelles, nous encourageons fortement les propositions d'ateliers (trois ou quatre papiers et un commentaire), de symposiums (deux ateliers ou plus structurés autour d'un thème commun) ainsi que des panels d'atelier accueillant des acteurs du monde du travail et des chercheurs universitaires et favorisant la diversité des expressions (quatre ou cinq participants). Les propositions de contributions individuelles devront être de deux pages au maximum, identifier les auteur(e)s et leurs affiliations institutionnelles, mettre en évidence la nature de la recherche (y compris les lignes de force de l'analyse et, le cas échéant, de la méthodologie). Les propositions d'ateliers devront comporter de 3 à 5 pages, identifier tou.te.s les participant.e.s et leurs rattachements institutionnels, et inclure des éléments sur la contribution dans son ensemble comme sur les apports individuels (2-3 paragraphes pour chaque élément).

Toutes les propositions seront soumises à une évaluation concurrentielle. Nous ferons de notre mieux pour répondre dans les meilleurs délais afin que les participant.e.s puissent assurer leur financement. Les frais d'inscription, de voyage et toute autre dépense sont à la charge des participant.e.s.

La date limite de soumission des propositions est prolongée au vendredi 20 avril 2018.

Les propositions doivent être envoyées à Nicolas Roby (nicolas.robby@umontreal.ca), coordonnateur scientifique du CRIMT. Pour l'actualisation des informations concernant l'organisation du colloque et les modalités d'inscription, veuillez consulter régulièrement le www.crimt.org. Les auteur.e.s devront envoyer une version provisoire de leur papier le **9 octobre 2018** au plus tard. À l'approche du colloque, les contributions seront téléversées sur un site dédié, puis mises à disposition des participant.e.s au moment de l'événement.

Le Centre interuniversitaire de recherches sur la mondialisation et le travail et son réseau international de partenaires et de chercheur.euse.s (www.crimt.org) se réjouissent à la perspective de débats riches et passionnants entre des chercheurs et des praticiens de tous horizons venant de nombre de pays, y compris des économies émergentes.

Centres partenaires du projet sur l'expérimentation institutionnelle et l'amélioration du travail du CRIMT

- **Automotive Policy Research Centre** (APRC - McMaster University)
- **Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale** (COMPTRASEC - Bordeaux)
- **Centre de recherches interdisciplinaires Démocratie, Institutions, Subjectivité / Institut d'Analyse du Changement dans l'Histoire et les Sociétés Contemporaines** (CriDIS / IACCHOS - UCL)
- **Centre for Law in the Contemporary Workplace** (CLCW - Queen's University)
- **Centre for People, Organisation and Work** (CPOW - RMIT)
- **Centre for Work, Organisation and Wellbeing** (WOW - Griffith University)
- **El Colegio de la Frontera Norte** (COLEF)
- **Employment Research Unit** (ERU - Cardiff University)
- **European Trade Union Institute** (ETUI)
- **Future of Work Research Group** (FSSL-FWRG - University of Bristol)
- **HEC Montréal**
- **ILR School** (Cornell University)
- **Institut de Recherche Interdisciplinaire en Sciences Sociales** (IRISSO - Paris Dauphine)
- **Institute of International Management** (IIM - Loughborough University London)
- **Labour Law and Development Research Laboratory** (LLDRL - McGill University)
- **School of Labor and Human Resources** (SLHR - Renmin)
- **School of Management and Labor Relations** (SMLR - Rutgers University)
- **Université de Montréal**
- **Université Laval**